



## Compte rendu

### Entreprendre en science du sol

13/03/2024 (18h – 20h)

#### Présents :

- **Administrateurs** : B. Algayer, X. Marié

- **Membres du groupe** : C. Collin Bellier, L. Rigou, F. Baussay, V. Duchênes, Camille Chauvin, A. Poiraud-Inselberg, J. Cuvelier, P. Legouée, A. Blanchart, C. Guillard, J.B. Basilien, B. Karimi, L. Canty, G. Machinet

### 1. Rappel du contexte

Dans la lignée du groupe de travail « secteur privé » défini lors du séminaire administrateur 2022 et de la session « entreprendre en science du sol » qui s'est tenue lors des Journées d'Étude des Sols 2023 à Dijon, l'objectif de cette réunion est de :

- faire un état des lieux des attentes des participants au regard des activités et missions de l'Afes.
- partager les enjeux des activités portées par celles et ceux qui, en activité professionnelle dans le secteur privé, pratiquent les sciences du sol en produisant des prestations diverses, en situation de commandes publiques ou privées.

### 2. Composition du groupe

Les personnes présentes sont adhérentes de l'Afes soit à titre personnel, soit via l'adhésion de leur entreprise, et acteurs dans le secteur privé, réalisant des missions dans le champ de la pédologie ou d'autres sciences du sol (microbiologie, écologie, agronomie, etc.).

Ce groupe, qui se réunit pour la première fois, est appelé à fonctionner comme la commission « secteur privé » de l'Afes. Les référents du groupe au CA sont Baptiste Algayer et Xavier Marié.

**Proposition retenue d'acronyme pour la commission à valider par le CA : Secteur Privé En Science du Sol : (SPESS)**

### 3. Attentes de chacun, vis à vis des activités de l'Afes

A l'issue du tour de parole, les attentes suivantes sont mentionnées :

- **Mise en réseau des acteurs du secteur privé en science du sol**

- Échange de connaissances et d'informations entre praticiens
- Identifier les personnes compétentes du réseau SPESS pour des partenariats potentiels pour vendre et produire des prestations ensemble (complémentarité des compétences).



**- Formation, acquisition de compétences**

- Échanges techniques, formation continue

**- Valoriser les métiers et entreprises en sciences du sol**

- Reconnaissance, par les donneurs d'ordre de prestations (collectivités, syndicats, services de l'état etc), de compétences spécifiques nécessaires pour opérer correctement les métiers de la pédologie et des sciences du sol.
- Définir la légitimité des acteurs pour certaines prestations (ZH, carte des sols, diagnostics pédologiques etc)
- Capitalisation/valorisation des données et connaissances produites au niveau national en relation à des organismes institutionnels dont ce serait la mission (ex : unité de Service Info&Sol de l'INRAE)

**- Clarifier les cadres réglementaires, techniques et d'évaluations en lien avec les appels d'offres**

- Créer une nomenclature de services et un lexique commun à transmettre aux acheteurs.
- Améliorer les connaissances des commanditaires vis à vis de la pédologie et des sciences du sol.
- Améliorer la cohérence et les conditions de mise en concurrence des appels d'offre, clarifier, consolider les méthodes et objectifs des maîtres d'ouvrage en lien avec les sciences du sol
- Clarification réglementaire concernant les Zones Humides.

**- Rapprocher les acteurs du secteur privé du monde de la recherche**

- Articulation avec les autres réseaux en science du sol de la recherche (RNEST, RMT sol et territoire, etc.)
- Favoriser les échanges mutuels entre chercheurs et acteurs du secteur privé
- Obtenir de la part des chercheurs une reconnaissance concrète de légitimité scientifique des acteurs du secteur privé pour produire des données et des études de qualité pouvant être utile à la recherche et/ou à la connaissance des sols sur les territoires

**- Contribuer à renforcer les liens entre la communauté des sciences du sol et d'autres disciplines (paysagistes, urbanistes, etc.).**

#### **4. Dispositifs existants à l'Afes, en lien avec certaines attentes exprimées**

- **Reconnaissance des compétences en pédologie**

Ce dispositif existe depuis 2011. Il s'agit d'une reconnaissance des compétences des personnes par la communauté des pédologues. A ce jour, 24 personnes ont vu leurs compétences en pédologie reconnues. Ces personnes sont répertoriées sur le site de l'Afes. L'objectif pour l'Afes est de pouvoir reconnaître toutes les personnes compétentes en pédologie. Depuis la fin 2023, une réflexion sur le réajustement de la forme de cette reconnaissance est en discussion. Un cahier des charges décrivant le détail de la procédure est en cours de rédaction. Les spécialisations en science du sol non pédologues ne sont pas forcément demandeurs, pour le moment, d'une telle reconnaissance.



Toutes les infos à l'adresse suivante :

<https://www.afes.fr/nos-missions/reconnaitre-et-federer/reconnaissance-et-competences-en-pedologie/>

- **Commission thématique Zones Humides**

Une commission ZH a été créée en 2018 afin de faciliter le partage des connaissances et des expériences pour parvenir à un consensus scientifique et technique sur cette thématique. Les objectifs de cette commission sont :

- Harmoniser l'approche des différents aspects de ce thème parmi les pédologues ;
- Établir un cadre de travail pour les non-spécialistes afin de les guider dans leurs interprétations ;
- Poser les limites d'interprétation pour les cas complexes et savoir quand consulter un pédologue ;
- Proposer des améliorations pédagogiques des textes réglementaires (table GEPPA, règle générale) sans changer les règles existantes et sans affecter les diagnostics antérieurs (notes de cadrage);
- Accompagner les travaux de réflexion d'autres organismes, comme l'Irstea.

Toutes les infos à l'adresse suivante :

<https://www.afes.fr/nos-missions/valoriser/commissions-thematiques-de-lafes/commission-zones-humides/>

- **Réseau de référents fosses pédologiques (en construction)**

L'Afes, en collaboration avec le GIS Sol, propose de préfigurer une organisation susceptible de mettre en relation des spécialistes avec des apprenants pédologues volontaires pour se former sur le terrain dans une logique de compagnonnage afin de monter en compétences sur la description de sols sur le terrain et l'interprétation de ces observations. Ce dispositif pourrait permettre de favoriser les échanges techniques entre professionnels ainsi que la formation continue.

Toutes les infos à l'adresse suivante :

<https://www.afes.fr/nos-missions/reconnaitre-et-federer/reseau-de-fosses/>

## 5. Création d'un document partagé

Un document partagé sera prochainement mis en place afin de répertorier les pistes permettant de répondre concrètement aux différentes demandes exprimées, avec si possible le temps nécessaire pour l'atteindre et les moyens (outils, temps) que la personne est prête à mettre.